



entreprise europe



L'Europe à la portée de votre entreprise.

SUD-OUEST FRANCE

PRET ET FINANCEMENT BANCAIRE

Contrat de développement international

Objectifs :

Financer les programmes d'investissements visant au développement de l'activité à l'exportation ou à l'implantation à l'étranger.

Bénéficiaires :

PME constituées en société, créées depuis plus de trois ans, souhaitant se développer à l'export et à l'international.

Les entreprises peuvent déjà avoir une activité à l'étranger, ou y accéder pour la première fois.

Actions éligibles :

Le Contrat de Développement International finance prioritairement :

- **Les investissements immatériels :**
 - frais d'adaptation des produits et services aux marchés extérieurs,
 - coûts de mise aux normes,
 - dépenses de prospection,
 - participation aux foires et salons,
 - recrutement et formation de l'équipe commerciale export,
 - dépenses de communication,
 - frais d'échantillonnage,
 - frais de transferts de matériels,
 - ...

- **Les investissements à faible valeur de gage :**
 - matériels spécifiques,
 - moules,
 - matériel informatique,
 - ...

- **L'augmentation du besoin en fonds de roulement générée par le projet de développement :**
 - constitution des stocks pour l'export,
 - ...

Modalités :

Zones couvertes : Tous pays.

Fonctionnement :

- Prêt sans garantie sur les actifs de l'entreprise, ni caution personnelle du dirigeant,
- de 40 000 à 400 000 euros,
- d'une durée de six ans, avec un allègement du remboursement la première année.

Ce prêt accompagne un concours bancaire qui peut être garanti à 60 % par le Fonds de Garantie International d'OSEO.

Contact :

www.oseo.fr

Avril 2009